



Ma nièce ma fait convoqué au tribunal pour non paiement

Par **ghislainedu62**, le **02/01/2011** à **11:50**

Bonjour, je suis convoqué au tribunal d'instance le mois ci, c'est ma nièce qui a procédé à cette démarche: au mois de juin, je lui ai acheté une voiture car elle se retrouvait dans une très mauvaise situation financière et elle devait apporter 1500 euros à l'huissier avant qu'elle ne se fasse saisir la voiture, moi je lui ai racheté 5000 euros, je lui ai donné 1500 euros en espèces pour pouvoir aller donner à l'huissier et le reste en chèque et quand je lui ai fait le chèque ce jour-là, elle m'a demandé de lui donner 500 en espèces car elle avait besoin de 500 euros, donc je lui ai donné et j'ai refait 3000 en chèque, j'ai vendu au mois de septembre la voiture car beaucoup trop de travaux dessus, et là j'ai une convocation à l'audience de jugement car elle dit que je n'ai pas payé les 500 euros et moi comme c'était ma nièce j'ai eu entièrement confiance et je n'ai pas fait de papier et la première fois, elle l'a fait en précisant 1500 euros espèces et 3500 en chèque!! quelle bien encaisser, et de plus elle n'a pas procédé au contrôle technique que doit je faire!!! merci de votre aide mes salutations

Par **mimi493**, le **02/01/2011** à **12:35**

Donc la seule preuve c'est "1500 euros en espèces et 3500 euros en chèques" et vous n'avez payé que 3000 euros en chèque, donc vous lui devez 500 euros. Si elle n'a pas fait le CT avant la vente, comment avez-vous fait pour faire immatriculer la voiture à votre nom ?